ALLOCUTIO A LA REUNION DU SENATUS DE LOME DU 05 OCTOBRE 2025

Par : Elie ANIMAKA, président du Comitium de Vogan

Manuel Légionnaire chapitre 6, numéro 4 ; Titre : Intensité de l'effort déployé au service de Marie

Introduction

« Quiconque met la main à la charrue et qui regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu », Evangile selon Saint Luc chapitre 9 v62.

Chers frères et sœurs, magnificat !
Comme nous pourrons le constater, depuis quelques mois, les textes qui servent de Lecture Spirituelle ici aux réunions plénières du Senatus, tournent autour de l'apostolat. Celui que nous avons écouté aujourd'hui va dans le même sens et nous appelle à un effort intense au service de Marie, Reine de la Légion.
Trois principaux points meubleront notre réflexion

I- Rôles des chrétiens laïcs au sein de l'Eglise
II- Etat des lieux ou examen de conscience
III- Exhortation

I- Rôle des chrétiens laïcs au sein de l'Eglise

« L'Eglise, déclarait solennellement le pape Pie XI, n'a aucune autre raison d'exister que d'étendre à la terre entière le royaume du Christ et de rendre ainsi les hommes participants de sa rédemption salvatrice ». Ces propos du souverain pontife résument en eux, les devoirs du fidèle chrétien laïc catholique dans l'Eglise : La propagation de la Bonne Nouvelle du Christ. Le code de droit canonique en son N°225 alinéa 1, confirme ce devoir essentiel du fidèle laïc au sein de l'église, je cite donc : « Parce que les fidèles, ils sont chargés par Dieu de l'apostolat en vertu du baptême et de la confirmation, les laïcs sont tenus par l'obligation générale et jouissent du droit, individuellement ou groupé en associations, de travailler à ce que le message divin du salut soit connu et reçu par tous les hommes et par toute la terre, cette obligation est encore plus pressante lorsque ce n'est que par eux que les hommes peuvent entendre l'évangile et connaître le Christ » (Cf. M.L. Appendice 3). Le chrétien laïc est ainsi essentiellement un homme d'apostolat. C'est précisément ce à quoi la Légion de Marie appelle ses membres, au point d'en devenir une des conditions d'admission (Cf. M.L. chap. 13 N°1b « la Légion de Marie est ouverte à tous les

catholiques qui sont animés du désir de remplir leur rôle dans l'apostolat de l'Eglise par leur appartenance à la Légion. »

Aussi urge-t-il de préciser que l'apostolat de la Légion de Marie est au service de Marie, devenue la nouvelle Eve et coopératrice à l'œuvre de rédemption du seul et unique rédempteur Jésus Christ par son ''Oui'' consentant au plan divin de salut du monde. Ainsi, le service légionnaire est fait de sollicitude avec celle qui est devenue la Mère de Dieu, la Vierge Marie. Et comme la ''Légion veut dire Marie à l'œuvre'' la lumière de la foi ne peut se répandre que de concert avec Elle. « Les efforts sur lesquels Marie ne préside pas sont comme de l'huile sans moteur. » Cf. M.L. Chap.4 N°7. Saint Cyrille d'Alexandrie, dira, au Concile d'Ephèse depuis l'an 431 que c'est par Marie qu'au début de la chrétienté, des Nations entières se convertissaient très rapidement. Nous arrive-t-il de confier notre service apostolique à celle qui est la source de toutes les grâces ???

- **<u>Fondements du devoir d'évangélisation des fidèles laïcs</u>**

L'appel de l'église à l'endroit des fidèles laïcs à s'adonner activement à l'évangélisation se justifie par deux considérations. Premièrement : le désir de Jésus Christ, que tous soient sauvés. « Allez dans le monde entier, proclamez l'évangile à toute la création » Mc 16, 15. Le précieux sang du sauveur versé sur le calvaire a été versé pour tous les êtres humains. Le seigneur veut que tous soient sauvés. La foi doit s'efforcer d'atteindre tous avec ardeur, car nul ne doit échapper à notre recherche, de peur que le doux Jésus ne fonce les sourcils sur nous. La seconde raison, c'est une réponse au grand commandement du seigneur Jésus Christ : Aimer Dieu de tout son cœur et de toute son âme ; et l'autre qui lui est semblable : aimer son prochain comme soi-même : Cf. l'évangile selon Mathieu 22 : 36-40. Y a-t-il une preuve d'amour à offrir à notre prochain plus grande que celle de lui parler des réalités de notre foi pour le salut de son âme ??? Afin de pouvoir bien remplir notre rôle d'apostolat au sein de l'église, certaines conditions sont nécessaires :

a- L'effectif : « la moisson est grande mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson » Luc10 : 2. Faisons-nous assez d'efforts pour le recrutement de nouveaux membres actifs comme auxiliaires dans nos praesidia ?

Quel effort faisons-nous pour la création de nouveaux praesidia ? Les passages suivants tirés de notre manuel légionnaire doivent beaucoup nous interpeller dans le recrutement et l'extension de la Légion : « le travail concernant la religion comporte les mêmes exigences que tout autre travail qui excède les forces

individuelles c'est-à-dire la mobilisation et l'organisation des effectifs jusqu'à ce que ce nombre soit suffisant » .
« Si les vagues apostoliques proviennent de chacun des croyants elles se transforment en un déluge universel » M.L. chap. 40, N°1.
« Puisque le contact personnel est nécessaire, chaque légionnaire ne pourra s'occuper personnellement que d'un nombre limité de cas.
Par conséquent, un grand nombre de conversions exigera un grand nombre de légionnaires. Ces derniers doivent donc se multiplier. » M.L. chap. 40, N°3.
Chaque nouveau praesidium représente de 10 à 20 soldats de la foi en action. M.L. chap. 40, N°7

b- Le sacrifice : Presque toutes les grandes figures qui ont œuvrées dans le plan divin du salut ont consenti de grands sacrifices, à commencer par notre Reine qui a renoncé à son projet de mariage pour se mettre à la disposition de son créateur ; son fils J.C qui s'est offert jusque sur la croix, etc. Quel sacrifice es-tu capable de faire, aujourd'hui en tant que légionnaire, dans la vigne du seigneur ?

c- Le courage : les légionnaires doivent être prêts à continuer leurs œuvres devant les railleries, les critiques ou même devant les regards moqueurs. « Un légionnaire sans courage : que peut-on dire d'un tel être sinon lui appliquer l'expression de saint Bernard « Quelle honte d'être un membre poltron sous une tête couronnée d'épines » (M.L. chap. 39 N°3). De grâce, ne soyons pas ces genres de membres pour nos praesidia ! « On ne doit jamais se décourager » (Chap. 39 N°23) quand les fruits escomptés de nos actions tardent à arriver car « si le succès est une joie, l'échec n'est qu'un succès remis à plus tard (Chap. 29 N°25).

d- La prière et le travail intenses et continu : La prière est un grand pilier dans la vie du croyant. Nous avons l'obligation de prier intensément la Vierge Marie. Mais la prière doit aller de pair avec le travail comme nous l'enseigne Saint Benoit : le chrétien (le légionnaire donc) doit prier intensément comme si tout dépendait de cette prière, aucunement du travail et après travailler intensément comme si tout dépendait du travail et aucunement de la prière. Qu'est-ce qu'une foi sans les œuvres ? cf. Epitre de Jacques 2 :14-26.
En somme, un appel solennel nous est lancé nous légionnaires de Marie, à donner le meilleur de nous-mêmes, à fournir plus d'effort dans toutes les tâches que nous entreprenons ; que ce soit dans les visites à domicile, visite des prisons, l'enseignement de la catéchèse et autres. En faisons-nous preuve dans l'exercice de nos activités légionnaires ?

II- Examen de conscience ou état des lieux

Essayons chacun de faire un tour d'horizon de nos praesidia, et intérieurement, repondons à ces interrogations :

-Quel type de soldat suis-je au service de Marie ??? Un chainon brisé ou un bras paralysé, attaché au corps mais sans utilité aucune ou encore un officier qui laisse honteusement les choses aller à la dérive dans cette maison de Nazareth qu'est le praesidium ? (M.L. chap. 21)

- Mon praesidium peut être regardé comme une prolongation du foyer mystique de Nazareth ?

- Est-ce que j'arrive à me soumettre facilement à l'autorité de mes officiers ? Suis-je prêt à leur répondre, comme le prophète Esaïe : me voici, envoie-moi ?
- Est-ce que j'arrive à collaborer, en tant que légionnaire, avec le prêtre sur ma paroisse dans l'exercice de sa fonction ?
- Est-ce que la Légion de Marie sur ma paroisse présente le vrai visage de l'église catholique ? (Pape Jean XXIII)
- La Légion est-elle toujours aux avant-gardes des luttes de l'église ?
- Est-elle toujours une précieuse ressource d'une paroisse ?
- Mon service légionnaire tel que je l'accomplis actuellement, me garantit-il ma sanctification et celle de mes frères pour ensuite révéler la gloire de Dieu ?
- Est-ce que nous confions nos actions légionnaires à la sollicitude maternelle de la Vierge Maire ?

III-EXHORTATION

Chers frères et sœurs, nous vivons à une époque où l'irréligion gagne du terrain. Les nouveaux courants de pensée éloignent les hommes de Dieu ou les plongent dans le syncrétisme. Cette situation et les nouveaux défis auxquels l'église reste confrontée à savoir l'homosexualité, la baisse des vocations sacerdotales et le déclin de la pratique religieuse sont des raisons suffisantes pour lesquelles notre engagement légionnaire doit être intense. La Vierge Marie est débordante de grâce pour nous aider dans nos tâches. Faisons honneur à notre tâche et elle ne fera jamais défaut. Ne dormons pas sous nos lauriers. Engageons-nous tout en ayant une confiance sans borne en elle.

Mettons nos ressources, talents, compétences, savoir-faire… au service de la Légion. C'est le moment ou jamais car comme nous le dit l'évangile selon Saint Jean 9 ; 4 « la nuit viendra où nous ne pourrons plus rien faire » On ne ménage pas l'effort. Quand il s'agit du salut, des âmes ; aucun sacrifice n'est trop grand. Que la Vierge Marie nous y aide ! Amen.